GRAND LYON MAGAZINE N°4 JUIN.JUILLET.AOUT 03

DOSSIER

MARCHE, VÉLO, ROLLER TROTTINETTE : « LES DÉPLACEMENTS DOUX » À LYON

DÉVELOPPEMENT

LE DÉVELOPPEMENT, ENJEU DE L'AVENIR

RAYONNEMENT

LE GRAND LYON VEUT PROMOUVOIR SA GRIFFE!



ÉVÉNEMENT

- QUELLE AGGLOMÉRATION LYONNAISE VOULONS-NOUS?



Penser l'aménagement à l'échelle de l'agglomération

Placée sous la responsabilité du Grand Lyon, la modification ou « révision » de l'actuel droit des sols (POS) est lancée. La loi ayant changé, le POS s'appellera désormais PLU (Plan local d'urbanisme). Tout au long de la démarche, vous trouverez des documents d'information dans votre Mairie et, à partir de la rentrée prochaine, des réunions publiques se tiendront dans chaque commune et arrondissement du Grand Lyon. Attention ! le PLU est un document important, il dessine l'agglomération de demain. Interview de François-Noël Buffet, Vice-Président du Grand Lyon en charge de l'urbanisme.

Comment définissez-vous le PLU ?

François-Noël Buffet: C'est un outil qui sert à organiser l'aménagement du territoire de l'agglomération. Il indique les règles que devront respecter les constructions qui sortiront de terre, - les immeubles neufs, les maisons, les bâtiments pour les activités économiques etc.-mais aussi les dispositions pour protéger les nombreux espaces verts situés sur les 55 communes qui composent le Grand Lyon.

Est-ce un outil important?

F-N. B.: Oui, car il traduit des grands choix d'aménagement et met en application la vision de l'agglomération que je souhaite pour le Grand Lyon. Il exprime une volonté qui devrait, à mon sens, privilégier la qualité de vie. Les règles définissant les aménagements devraient être calées sur les besoins et les désirs des habitants: lieux de vie agréables, présence d'espaces verts ou de jardins publics, stationnement et circulation aisés, école et différents services pas trop loin du logement...

Quel est le rôle du Grand Lyon?

F.N. B.: Le Grand Lyon a la charge d'élaborer le PLU. Cette responsabilité est légitime, car pour mettre en œuvre cette volonté de bien-être urbain, nous devons travailler à l'échelle des 55 communes du Grand Lyon. En effet, si nous souhaitons conserver des espaces naturels, il faut admettre la nécessité de développer la ville

en priorité là où elle existe déjà pour ne pas consommer abusivement des espaces vierges. De même, si tels ou tels secteurs bénéficient d'un certain type de développement économique, il n'est pas nécessaire de multiplier les sites concurrents. En partenariat avec les communes, nous devons envisager l'agglomération comme un tout.

La concertation qui démarrera bientôt aura aussi pour but de sensibiliser les citoyens au fait que la qualité de vie sur leur commune ou arrondissement est liée à celle du reste de l'agglomération.



Le logo du PLU illustre quatre grandes questions d'urbanisme que le PLU devra traiter de manière équilibrée : l'environnement, les déplacements, l'économie et le développement de la ville.

CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

→CALENDRIER

Printemps et été 2003

Information des citoyens sur les enjeux du futur PLU.

Automne et hiver 2003

Réunions publiques dans toutes les communes et arrondissements du Grand Lyon.

Printemps 2004

Restitution de la concertation.

Automne 2004

Enquête publique.

→PRINCIPAUX OUTILS

Durant toute la durée de la concertation, chaque Mairie disposera d'un « point PLU » où le public pourra s'informer sur l'état d'avancement de la démarche. Des documents approfondis seront consultables et des magazines (les Zooms) seront en libre service. Une déclinaison internet de ces informations ainsi qu'une boîte aux lettres électronique seront mises en place sur le site du Grand Lyon. Des réunions publiques de débat sur le PLU seront organisées dans chaque commune et arrondissement du Grand Lyon.







LYON

ÉVÉNEMENT PAGE 2

Le Plan Local d'Urbanisme : zoom sur un outil destiné à organiser l'aménagement de notre territoire

ACTUALITÉS PAGES 4+5

Eclairages sur des actions menées dans l'agglomération en matière de qualité de vie, environnement, propreté ou aménagement

RAYONNEMENT PAGE 6

Mode et création : un tissu économique plein de vitalité et un véritable atout pour promouvoir notre agglomération

DÉVELOPPEMENT PAGES 7 À 9

Le Grand Lyon a fait le choix du développement pour le bien-être de tous : explications et exemples

PARTENAIRES PAGE 10

Avec ou à côté du Grand Lyon, ils concourent à l'amélioration de la vie des habitants de l'agglomération : le SYTRAL et l'OPAC

DOSSIER: LES DÉPLACEMENTS DOUX

PAGES 11 À 14

Mieux vivre et se déplacer mais aussi protéger notre environnement et retrouver le plaisir d'apprécier la ville : le Grand Lyon veut favoriser les modes de transport non motorisés et non polluants

GRANDS PROJETS PAGES 15 À 17

Vaulx-en-Velin, le Carré de Soie et les berges du Rhône : l'agglomération change de visage

TRIBUNE PAGES 18+19

La parole aux groupes politiques du Grand Lyon

COMMUNES PAGES 20 À 22

Albigny-sur-Saône, Couzon-au-Mont-d'Or, Saint-Germain-au-Mont-d'Or, balade dans les communes du Grand Lyon

AGENDA PAGE 23

À VOTRE SERVICE PAGE 24

GRANDLYON MAGAZINE

Directeur de la publication Jean-François Lanneluc Rédaction Isabelle Schwartz Photos Jacques Léone, Laurence Danière, Thomas Peyretti, François Guy (agence d'urbanisme), Musée Gadagne, D.R.

Conception graphique Alexandre Lagneau / Poste 4
Impression FOT 600 000 exemplaires

« POUR RENFORCER NOS LIENS, **GRAND LYON MAGAZINE** SE RENOUVELLE »



Jour après jour, notre agglomération se construit, se transforme, se développe. Sous l'impulsion des projets portés par nous, mais aussi par d'autres collectivités ou partenaires, sa physionomie change pour qu'elle rayonne toujours plus. Notre journal se devait d'en rendre compte. En parallèle à notre nouvelle identité visuelle, signée par le créateur espagnol Peret, qui porte à présent l'image du Grand Lyon, notre magazine évolue. Plus complet et dynamique, le nombre de pages

augmente et son graphisme se modernise. Notre volonté, à travers ce nouveau Grand Lyon Magazine, est de vous apporter une information plus riche, plus détaillée, plus vivante, témoignant de notre double ambition : élaborer et conduire les actions qui vous apporteront bien-être et confort tout en renforçant la dimension internationale de notre agglomération.

Dans ce numéro, deux thèmes majeurs sont abordés. En premier lieu celui des déplacements doux, autrement dit des déplacements non motorisés et non polluants, comme le vélo, la marche ou les rollers. Pour préserver de façon durable notre environnement, notre qualité de vie et notre patrimoine, pour rendre notre agglomération plus agréable et plus sereine, le Grand Lyon veut favoriser leur développement. Ce choix suppose, et c'est là un enjeu fort, un nouveau partage de l'espace public qui donne sa place pleine et entière à ces modes de déplacements.

Second thème : le développement de notre agglomération, gage de prospérité pour notre territoire et de qualité de vie pour tous. Il nécessite une attention soutenue, des actions fortes, un engagement sans faille pour conforter notre agglomération et la doter des infrastructures et équipements dont elle a besoin, au bénéfice de chaque habitant du Grand Lyon. C'est un enjeu majeur pour notre avenir et celui de nos enfants, et c'est, pour nous, une priorité.

Gérard Collomb

ACTUALITÉS

QUALITÉ DE VIE

La Place Lazare Goujon va faire peau neuve, avec les habitants

Lieu central et espace majeur d'animation et de convivialité à Villeurbanne, la Place Lazare Goujon va faire l'objet d'un réaménagement. L'objectif est de rénover le visage de cette place symbolique et à forte identité architecturale. Quatre projets sont présentés aux habitants. Le choix d'une équipe sera proposé fin juillet.

A l'origine de ce réaménagement, le projet de construction d'un parking souterrain dont les travaux débuteront fin 2003. En libérant de l'espace en surface, cette création a incité à repenser la place Lazare Goujon pour lui apporter modernité, confort et qualité. Or cette place a de multiples usages. Espace de quartier où l'on vient pour se promener ou se retrouver, c'est aussi un lieu de fêtes et de commémorations à l'échelle de la ville. Elle est par ailleurs classée en raison de son intérêt architectural et urbanistique. Pour appréhender tous ces éléments et intégrer les attentes des habitants, un groupe de travail baptisé groupe « ressource » a été constitué il y a un an.

Un dispositif innovant de concertation

Composé des représentants de quartiers de Villeurbanne, de techniciens et d'élus du Grand Lyon et de Villeurbanne, ce groupe



Espace à forte identité, la Place Lazare Goujon va être rénovée

s'est construit petit à petit une culture commune sur la place Lazare Goujon. Il a aidé à la rédaction d'une note d'intention qui a été donnée aux quatre équipes de concepteurs paysagistes, chargées de faire des propositions : l'Atelier Ruelle Paysage, In Situ, Christian Drevet Architectures et l'Atelier Hannetel, Yver, Laforge. En mars dernier, un premier rendu a été soumis au groupe ressource qui a fait part de ses remarques. Enrichis suite à ces échanges, les projets ont ensuite été présentés à une commission siégeant en jury avant d'être exposés pour avis aux habitants de Villeurbanne.

Le 25 juillet, la commission siégeant en jury se réunira pour la seconde fois. Constituée d'élus du Grand Lyon, de Villeurbanne et de personnalités qualifiées, elle retiendra une équipe dont le choix définitif devra être entériné en septembre par le conseil de Communauté. Le nouveau visage de la place Lazare Goujon est prévu pour 2006. (

→ Exposition à l'Hôtel de ville de Villeurbanne du 20 mai au 30 juin

Une permanence d'information est organisée les lundis de 13h30 à 18h, les mardis, jeudis et samedis de 9h à 12h30

TRI

La collecte sélective, un effort au quotidien

Depuis près d'un an, la collecte sélective fonctionne dans le Grand Lyon. Pour évaluer son efficacité, une enquête a été menée dans le 3° à Lyon, dernier secteur à être passé en collecte sélective. Il s'agit d'étudier les difficultés rencontrées (aménagement des locaux poubelles, complexité du geste de tri...) pour améliorer l'information auprès de tous. N'oublions pas cependant que nous sommes tous concernés car la négligence des uns ruine l'action des autres et que trier c'est l'avenir de notre planète!



Vaise, un quartier en mouvement

EXPO

Tour d'horizon sur le développement de Vaise

A partir de fin juin, une nouvelle exposition va montrer l'évolution du quartier mais aussi présenter son devenir.

→ Exposition à la Mission Vaise

12 rue Marietton 69009 Lyon Ouverture au public du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h











ENVIRONNEMENT

Le tigre du platane : un fléau difficile à combattre

Ces insectes parasites qui nous viennent des Etats-Unis sont arrivés en Europe depuis quinze ans. Ils prolifèrent avec la chaleur et sont difficiles à combattre. Seul un traitement chimique de l'ensemble des platanes, mené plusieurs fois chaque année, pourrait être efficace. Outre le coût d'une telle action et la difficulté de sa mise en œuvre (les arbres sont hauts, le bombage des insectes génère des nuisances du fait du bruit des machines, le traitement doit s'effectuer de nuit), cette démarche aurait des répercutions sur l'environnement car les produits contiennent



des pesticides puissants. Conscient de la gêne, le Grand Lyon a lancé, avec d'autres collectivités et laboratoires, des programmes de recherche pour trouver des moyens de lutte biologique. Il s'agit de trouver un insecte ou un parasite qui détruise le tigre du platane sans créer de nouvelle nuisance. (

Contact : Frédéric Ségur Unité Arbres et plantations, tél. 04 78 95 70 65

AMÉNAGEMENT

Seconde phase de concertation pour le centre de Saint-Priest

Une Opération de Renouvellement Urbain du centre ville est en cours à Saint-Priest. En 2002, les enjeux du projet ont été présentés lors d'une première phase de dialogue. Avec le concepteur paysagiste Groupe 6, il s'agit à présent d'établir un diagnostic partagé et de cerner les attentes de chacun. Des réunions de quartier, des ateliers thématiques et une rencontre avec les professionnels sont organisées. Une réunion de restitution est prévue début juillet. (

PROPRETÉ

L'hygiène publique est l'affaire de tous!

Le Grand Lyon lance une campagne propreté qui vise à inciter les habitants et les propriétaires d'animaux à être plus respectueux de l'espace public. Des nouvelles affiches seront installées chez les médecins, les vétérinaires et les pharmaciens.



QUARTIFR

Gerland, un secteur qui bouge, qui bouge,...

Depuis plusieurs années, Gerland fait l'objet d'un projet de réaménagement. D'ancienne friche industrielle, ce quartier lyonnais est devenu un haut lieu des biotechnologies, de l'enseignement et de la recherche. Gerland poursuit son évolution pour devenir un quartier agréable à vivre, mixant habitat, commerces, équipements publics, espaces verts et activités économiques. Une exposition doit faire le point.

De Gerland, on connaît le stade et la halle Tony Garnier. Mais ces dernières années, sous l'impulsion du Grand Lyon, de la ville de Lyon et de ses partenaires, le visage de Gerland a changé : arrivée du métro, création d'un grand parc, accueil de l'Ecole Normale Supérieure lettres et sciences humaines, implantation de parcs d'activité et de l'Université Lyon 1. Gerland regroupe à présent 150 entreprises, 26 laboratoires de recherche, 1 000 chercheurs et 3 000 étudiants. Des leaders mondiaux comme Aventis Pasteur, Aguettant ou Merial... s'y sont installés.

Tout en confortant son statut de pôle économique et scientifique majeur de l'agglomération, Gerland évolue pour devenir un quartier où il fait bon vivre. « Il s'agit de le faire passer d'un faubourg industriel à un vrai centre de ville » explique François Grether, urbaniste

conseil auprès de la mission Gerland du Grand Lyon. Et si « la ville se fait par elle-même », l'idée est de favoriser trois axes d'aménagement dans le cadre des projets qui naissent à Gerland. Concrètement, il s'agit de « créer des voies publiques de quartier pour mieux irriguer l'espace, dynamiser la vie locale avec des commerces ou des équipements et réaliser une trame verte avec des places, des jardins ou des promenades ».

Des projets tous azimuts à échéance 2005-2006

Au cœur de Gerland, un projet de construction de logements, gymnase, crèche, halte-garderie et commerces est prévu, avec, pour certains équipements, une concertation. Côté ouest, l'aménagement du parc des berges sera réalisé, un parking de 900 places et des immeubles de bureaux seront construits, la place Antonin Perrin sera réaménagée. A l'est de Gerland, la construction d'immeubles industriels et de bureaux sera lancée. Au nord enfin, Place Jean Jaurès, le groupe scolaire Ravier fera l'objet d'une extension.

→ Exposition à la mission Gerland à partir de septembre 2003

181-203 avenue Jean Jaurès - 69007 Lyon Horaires d'ouverture de la mission : de 9 h à 18h

RAYONNEMENT

MODE ET CRÉATION

LE GRAND LYON VEUT PROMOUVOIR

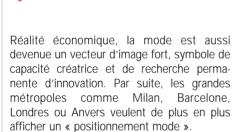
SA GRIFFE!

Peu d'agglomérations disposent d'un tissu aussi complet dans la mode et la création. Riche de ce potentiel, le Grand Lyon veut le soutenir et favoriser son développement. Parmi les actions, une signature vient d'être lancée. Son nom, Lyon Vision Mode.



une image positive » conclut Nadine Gelas. (

Contact : Pôle innovation Catherine Savey, tél. 04 78 63 49 97



Grâce à ses atouts, le Grand Lyon a une carte à jouer en la matière. En 2e position après Paris, il compte 16 200 salariés dans les domaines de l'habillement, bijouterie, chaussure, maroquinerie, parfumerie et cosmétologie. Le chiffre d'affaires des activités habillement, textile et bijouterie est estimé à 1,2 milliards d'euros. La force du Grand Lyon est d'être présent dans une large palette de secteurs et de disposer d'un tissu économique regroupant grands groupes internationaux, entreprises locales créatives et sous-traitants experts. De plus, l'agglomération dispose d'un outil de formation développé. Elle abrite des centres de recherche réputés à l'international et accueille des salons professionnels renommés. Autant de signes qu'elle est déjà un territoire d'innovation en matière de mode et création et a tous les ingrédients pour le devenir encore plus. D'où la volonté du Grand Lyon de valoriser et encourager le tissu existant mais aussi d'en faire un tremplin pour le rayonnement européen de l'agglomération.

Une signature pour fédérer, stimuler et affirmer une capacité d'innovation

« Cette signature est le signe d'une action politique » explique Nadine Gelas, Vice-présidente



Des marques

Lejaby, Lise Charmel, Charlott' (lingerie), Max Chaoul, Nathalie Chaize, Garbis Devar, Zilli (mode et création), Hermès, Rozier (accessoires), Korloff, Augis, Marie Michaud Créations (bijouterie)...

Des formations

Université de la Mode, ESMOD, ITECH (Institut Privé Textile et Chimique de Lyon)

Des salons professionnels

Lyon Mode City, Print'Or (bijouterie joaillerie)

Des centres de recherche

IFTH (Institut Français du textile et de l'Habillement), CTTN-IREN (Centre Technique de la Teinture et Nettoyage)...



Lyon Vision Mode, pour valoriser la mode et la création dans l'agglomération

NAISSANCE

UNE NOUVELLE BOUTIQUE DE CRÉATEURS

« Le Tube à essai » vient d'ouvrir ses portes au Village des Créateurs, situé Passage Thiaffait à Lyon. Les vêtements et accessoires proposés viennent de créateurs de toute la France et de quelques créateurs européens. Cette boutique a été conçue et est tenue par les étudiants de l'Université de la Mode. Rappelons que le Village des Créateurs est un centre de ressources soutenu par les professionnels et les institutions, notamment le Grand Lyon. C'est un lieu de promotion et de développement pour les jeunes créateurs. (

Le Tube à Essai

Passage Thiaffait, 19 rue Leynaud, 69001 Lyon Du mardi au samedi de 12h à 20h

Contact: Benoît de Valicourt, tél. 04 78 27 37 21

DÉVELOPPEMENT

LE DÉVELOPPEMENT, ENJEU DE L'AVENIR

Se replier ou se développer ? Camper sur ses positions ou aller de l'avant ? Fermer les portes ou s'ouvrir vers l'extérieur ? Le Grand Lyon a délibérément choisi la voie du développement. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'elle est un gage de prospérité. Pour tous les habitants et notre territoire, pour aujourd'hui et demain. En construisant jour après jour le devenir de l'agglomération, cette stratégie exigeante crée les conditions qui permettront à chacun de vivre bien et dans un cadre de vie agréable. Explications et exemples.

PAGE 7:

→ CONSTRUIRE ENSEMBLE

PAGE 8:

→ AGIR POUR ÊTRE ATTRACTIF

PAGE 9:

→ OFFRIR UNE PLUS GRANDE QUALITÉ DE VIE AUX HABITANTS



→ CONSTRUIRE ENSEMBLE

Dans un monde où l'activité économique s'internationalise, la concurrence entre les territoires est forte. Pour grandir, une agglomération doit donc être attractive et performante. En la matière le Grand Lyon ne peut agir seul, il doit au contraire travailler avec des partenaires privés et publics, fédérer et mobiliser les énergies.

Le Schéma de Développement Economique : être plus fort à plusieurs

Pour favoriser le développement du territoire, le Grand Lyon et quatre acteurs économiques de l'agglomération ont décidé d'unir leurs forces. Objectif, l'élaboration d'un projet de développement commun, le Schéma de Développement Economique. Cette démarche, nourrie par de nombreuses rencontres entre acteurs privés et publics a permis de répondre à un éventail de questions. Quelles actions mettre en œuvre pour renforcer la compétitivité de notre territoire ? Quels sont les points forts et faibles de notre

tissu économique ? Quelles filières soutenir ? Comment favoriser l'émergence de nouvelles entreprises ou l'implantation d'entreprises venues d'ailleurs ? Suite à un large diagnostic, une plateforme de 16 actions a été élaborée. Celles-ci visent à renforcer l'économie de l'agglomération, accroître son rayonnement international, mieux accompagner la création et le développement des entreprises. Elles sont aujourd'hui mises en œuvre progressivement, chacune étant managée par un représentant de l'un des cinq partenaires fondateurs du SDE.

Le 26 juin prochain se tiennent les Etats généraux de l'économie lyonnaise

Faire le point sur les actions en cours avec des décideurs et travailler sur les chantiers futurs : tels sont les objectifs de cette rencontre majeure, organisée dans le cadre du SDE. 400 entrepreneurs sont attendus à cette manifestation qui permettra de discuter des futurs enjeux du développement de l'agglomération. (

LES CINQ PARTENAIRES FONDATEURS DU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE...

Le Grand Lyon, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, la Chambre des Métiers du Rhône, la CGPME du Rhône, le Gil-Medef Lyon Rhône

...ET UN EXEMPLE D'ACTION:

La Maison de l'« entreprenariat », dont l'ouverture est programmée à l'automne 2003, offrira des services allant de la sensibilisation à la concrétisation de projets. Les jeunes créateurs seront par exemple accompagnés par le Centre des Entrepreneurs de l'Ecole de Management de Lyon qui a déjà contribué à la création de 280 entreprises et 3 000 emplois directs.

DÉVELOPPEMENT

→ AGIR POUR ÊTRE ATTRACTIF

Aujourd'hui, dans le monde, le phénomène urbain s'impose. De grandes agglomérations se développent, concentrant richesse économique, culturelle et intellectuelle. L'agglomération lyonnaise a de solides atouts pour s'inscrire dans ce mouvement. Cependant le développement n'est jamais acquis et dans un environnement qui bouge, il s'érode s'il n'est pas soutenu. Exemples d'actions menées par le Grand Lyon.

En 2006, une nouvelle salle de congrès de 3000 places

Cet agrandissement de la Cité Internationale positionnera l'agglomération dans le cercle fermé des villes comme Paris, Berlin, Glasgow ou Barcelone, capables d'accueillir des congrès internationaux. Cet aménagement aura aussi des retombées économiques directes car en moyenne un congressiste dépense entre deux cents et deux cent cinquante euros par jour. Exposition 66, quai Charles de Gaulle – Lyon 6e du mercredi au dimanche de 14 h à 18 h

Faire de Lyon Saint Exupéry la 2º porte d'entrée internationale de France

Ce projet favorisera l'accessibilité de l'agglomération pour tous, habitants, entreprises, touristes et renforcera notre rayonnement national et européen. Un partenariat financier doit être noué avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon pour réaliser les travaux nécessaires au développement de l'aéroport.

Le projet de la salle 3000



Le siège d'Aventis à Gerland

Lyon Confluence est l'un des plus ambitieux projets urbains de centre ville en France et en Europe. Sur ce site, une partie nouvelle de l'agglomération va naître d'ici trente ans. Cet espace abritera habitat, activités économiques, services, commerces et équipements. En 2006 ouvriront le Musée des Confluences et le pôle de loisirs, premier équipement de cette taille en France.

Centre d'information Lyon Confluence
Tél. 04 78 38 74 14

Vingt et un jeunes planchent pour faire rayonner l'agglomération

Ils ont moins de trente ans et ont été sélectionnés pour imaginer des projets novateurs, réalisables, capables de développer et promouvoir l'agglomération. Depuis février dernier ils travaillent et rendront leur copie en octobre. Cette opération est parrainée par le Pack du Défi Lyonnais. Celui-ci, lancé par le Grand Lyon, fédère 65 personnalités lyonnaises motivées par l'envie de stimuler le rayonnement de l'agglomération.

Le soutien à la création d'entreprises innovantes

Pour aider au renouvellement de notre tissu économique, le Grand Lyon accompagne l'implantation et le développement d'entreprises technologiques innovantes. Pourquoi ce choix ? Parce que l'agglomération abrite, notamment dans les biotechnologies, un ensemble de compétences unique. De l'immobilier est construit pour des jeunes entreprises qui disposent ainsi de locaux à tarifs préférentiels et aux aménagements techniques poussés. Elles bénéficient aussi du soutien d'experts. 15 000 m² de bureaux seront créés d'ici fin 2003.

Se hisser parmi les 15 premières agglomérations européennes

2º agglomération française, le Grand Lyon a tout intérêt à se « mesurer » à ses compétitrices européennes pour progresser. Appartenir au club des 15 premières métropoles européennes est donc une ambition forte du Grand Lyon. D'après une étude de mars 2003 de la DATAR*, Lyon, en termes de fonctions internationales et de rayonnement, est en 17º position devant Francfort, Düsseldorf, Helsinki, Zürich et derrière Athènes, Cologne, Copenhague et Dublin.

> * Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale

Boire l'eau mais aussi la retraiter









→ OFFRIR UNE PLUS GRANDE QUALITÉ DE VIE AUX HABITANTS

La croissance d'une agglomération n'aurait aucun sens si elle ne se traduisait pas par une plus grande qualité de vie pour ses habitants. De plus, les métropoles qui gagnent sont aussi celles qui se distinguent par un cadre de vie accueillant. Comment alors soutenir le développement durable et solidaire du Grand Lyon ?

Pentes de la Croix Rousse : une action sur mesure

Comment favoriser l'aménagement d'un quartier et son activité économique ? C'est le rôle de la Mission Pentes de la Croix-Rousse qui porte des dossiers ou agit dans de multiples secteurs : réhabilitation de logements, voirie, stationnement, signalisation mais aussi aide au réaménagement de locaux pour les entreprises et promotion des nouveaux créateurs installés dans le quartier. La Mission Pentes de la Croix-Rousse ou comment tisser au quotidien des liens pour développer un quartier. Mission Pentes Croix Rousse

Jean-Marc Manier, tél. 04 72 10 10 10

1 500 logements sociaux par an

Soutenir le droit au logement pour tous est un acte majeur de solidarité. Ce qui compte aussi, c'est d'intégrer ces logements dans une vie de quartier. Des petits immeubles sont donc construits, proches des lieux de vie, des transports, des services et des commerces. Réalisés avec des acteurs immobiliers privés, pour favoriser la mixité sociale, ces logements bénéficient de plus en plus des dernières technologies en matière d'énergie, pour protéger l'environnement et diminuer les charges des occupants.

Le quartier des Pentes de la Croix-Rousse



Lea et Leslys : deux nouvelles lignes de tramway d'ici 2006

Lea (Ligne de l'est de l'agglomération) créera un nouvel accès performant entre l'Est lyonnais et le centre de l'agglomération. Reliant la Part Dieu à Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Décines et Meyzieu ZI, elle permettra un gain de temps de 50 % par rapport à la voiture. Quant à Leslys (Ligne Lyon Saint-Exupéry) elle placera l'aéroport à 25 minutes garanties du coeur de l'agglomération.

En 2006, la reconquête des berges du Rhône

Faire entrer la nature dans la ville et créer un espace de promenade, de détente et d'animation pour tous les habitants du Grand Lyon, tel est l'objectif du projet de réaménagement des bas ports. En créant un espace de huit hectares le long de cinq kilomètres, il permettra de renouer avec le fleuve et d'aller du Parc de la Tête d'Or à celui de Gerland, sans quitter la verdure.

Construire l'agglomération avec les habitants

C'est une priorité de Gérard Collomb, président du Grand Lyon, qui veut associer les habitants à la construction « du bien commun et de l'intérêt général ». Il s'agit d'intégrer des temps de dialogue et d'écoute dans les projets d'aménagement et ceci plusieurs fois durant leur mise en oeuvre. Une Charte de participation vient d'être adoptée par le Grand Lyon. En 2003, des projets pilotes ont été retenus pour cette participation : Lyon Confluence, le Carré de Soie (Est Lyonnais), la reconquête des berges et la place Lazare Goujon à Villeurbanne.

Pierre Bénite, une station d'épuration exemplaire en 2006

Elle a tout pour elle! Dans cet équipement qui collectera les effluents de la moitié ouest de l'agglomération, le traitement des eaux usées sera 100 % naturel, donc sans ajout de réactif chimique. La station sera désodorisée pour le confort des riverains et les résidus valorisables à plus de 95 %. Située au bord du Rhône, elle s'intégrera dans le paysage puisqu'une reconstitution du milieu naturel des berges sera réalisée. En matière économique, c'est le plus important chantier de l'agglomération puisqu'il emploie 350 à 400 personnes durant 4 ans. Enfin, le personnel employé sur le site sera formé pour être à même d'exploiter la future station. Direction de l'eau

Denis Hodeau, tél. 04 78 95 89 25

LES PARTENAIRES DU GRAND LYON

LE SYTRAL

TRAMWAY À CONFLUENCE : PREMIERS TRAVAUX



(Visuel Sytral AABD)

Construire un nouveau territoire et réaliser en même temps les moyens de transport qui le

Chargé d'organiser un réseau de transports en commun cohérent à l'échelle de l'agglomération, le SYTRAL réalise actuellement plusieurs lignes de tramway et métro. Parmi celles-ci, le prolongement de la ligne de tramway T1 qui irriguera le futur quartier Confluence.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chacun d'entre nous connaît le réseau TCL. Mais l'on connaît moins le SYTRAL : Syndicat mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise. Son rôle ? Définir, financer et mettre en œuvre un réseau de transports en commun adapté aux besoins des 1 350 000 habitants de l'agglomération lyonnaise. Géré par le SYTRAL, le réseau TCL est le premier réseau de transport urbain après Paris en termes :

- d'offre: 4 lignes de métro,
 2 lignes de tramway,
 2 funiculaires et plus de 100 lignes de bus
- d'usage : 45 km par habitant et par an et plus de 1,2 millions de voyages par jour

Le réseau TCL est financé par les usagers, le versement transport versé par les entreprises, les administrations et les associations, les subventions du Grand Lyon et du Conseil Général. secteur Confluence et du prolongement de la ligne de tramway T1. Elle reliera Perrache au Musée des Confluences qui s'élèvera au sud de la Presqu'île.

Cette extension favorisera la desserte du quartier Confluence qui, à terme, abritera 15 000 habitants et 15 000 emplois. Elle per-

desserviront, c'est essentiel pour la vie et le

développement de ce quartier. C'est le cas du

quartier Confluence qui, à terme, abritera 15 000 habitants et 15 000 emplois. Elle permettra aux habitants de ce territoire de se déplacer plus librement dans l'agglomération, via Perrache. Elle rendra accessibles le Musée des Confluences et le futur pôle de loisirs. Elle sera enfin un puissant vecteur d'aménagement, en favorisant l'urbanisation de la Presqu'île sud.

Le prolongement de la ligne T1 sera mis en service fin 2005. Depuis Perrache, quatre stations sont prévues : Suchet, Sainte Blandine, Montrochet et Musée des Confluences. (

→ Pour suivre l'avancement du projet qui a débuté en mai avec les travaux de déviation des réseaux, un local d'exposition est ouvert au 25 Cours Charlemagne - 69002 Lyon



La résidence solaire Louis Rigal dans le 8° à Lyon

L'OPAC DU GRAND LYON

ÊTRE À LA POINTE DE L'INNOVATION

Réaliser du logement social, tel est l'un des métiers de l'OPAC du Grand Lyon. Pour autant, soutenir le droit au logement n'exclut pas d'être innovant. Bien au contraire. C'est la démarche de l'OPAC du Grand Lyon qui a récemment livré deux résidences particulièrement originales.

La première d'entre elles, située dans le 8e arrondissement à Lyon, est une pionnière du solaire. Peu gourmande en énergie et donc respectueuse de l'environnement, cette résidence de 40 logements devrait permettre à ses locataires d'acquitter 41% de charges en moins. Parmi les innovations techniques, des capteurs thermiques installés sur la toiture permettent de préchauffer l'eau chaude sanitaire. Par ailleurs, des serres solaires captent les rayonnements du soleil et par un système de ventilation offrent un apport gratuit en chauffage. La seconde résidence, également construite à Lyon, bénéficie d'une architecture résolument avant-gardiste. Outre la facade très contemporaine, l'aménagement intérieur a aussi fait l'objet de choix novateurs. Chaque logement a sa personnalité et les 40 appartements proposés diffèrent tous en hauteur de plafond, en largeur et en longueur. (

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Office Public d'Aménagement et de Construction du Grand Lyon, dont la collectivité de rattachement est le Grand Lyon, est né en 1920. Ses métiers : construire, gérer et réhabiliter des logements, aménager, renouveler ou revitaliser des quartiers.

L'OPAC du Grand Lyon gère :

près de 22 000 logements sur le territoire de l'agglomération,
418 locaux commerciaux et
4 819 garages et parkings.

Subventionné notamment par le Grand Lyon sur certains programmes, l'OPAC du Grand Lyon construit chaque année :

- 400 logements

DOSSIER



DÉPLACEMENTS : PLACE AUX MODES DOUX !

Et si l'on changeait d'ère ? Si l'on partageait vraiment l'espace public avec les piétons, les vélos et les rollers ?

Ceci pour le bien-être de tous et pour la protection de l'environnement. Ceci pour redécouvrir l'agglomération, réapprendre à l'apprécier, retrouver le plaisir de l'arpenter avec sérénité et faire en sorte que la vie qui s'y déroule soit agréable et tranquille. Telle est la volonté du Grand Lyon qui veut favoriser le développement des modes de transports non motorisés et non polluants, autrement dit les modes doux, dans les déplacements quotidiens.

PAGE 12

Les actions menées par le Grand Lyon pour promouvoir l'utilisation des modes doux.

PAGE 13

Des fêtes et des chiffres!

PAGE **14**

Les associations et encore d'autres informations ou projets...



AMÉNAGEMENTS

CRÉER DES ITINÉRAIRES SÉCURISÉS, CONTINUS ET AGRÉABLES

Comment développer la pratique quotidienne du vélo dans l'agglomération ? En organisant les conditions d'une circulation calme et plus sûre pour les cyclistes.

Aujourd'hui, sur 4,5 millions de déplacements quotidiens dans le Grand Lyon, la moitié est effectuée en voiture* pour parcourir une distance de moins de 3 kilomètres. C'est dire l'ampleur du trafic réalisé sur le territoire de l'agglomération. C'est dire aussi tout le potentiel des modes doux, moyen de transport idéal pour les petits déplacements. D'où la nécessité de leur donner une place pleine et entière dans l'espace public, pour inverser la tendance et en faire un véritable mode de déplacement. Pour cela, il faut

« rendre la ville plus agréable et reconquérir l'espace public sur la voiture » explique Gilles Vesco, vice-président du Grand Lyon, chargé du Conseil de développement et des modes doux. Tout en poursuivant l'amélioration du réseau cyclable existant, le Grand Lyon a donc décidé de créer un réseau d'axes sécurisés et lisibles. Ceux-ci relieront des pôles d'animation de l'agglomération. Destinés à être utilisés au quotidien par tous, petits et grands, cyclistes aguerris ou débutants, ils comporteront une séparation physique vis-à-vis de la circulation automobile.

Remodeler l'espace urbain

Cette réorganisation de l'espace urbain au profit des modes doux passe « soit par une

réduction de la vitesse, soit par une limitation de la place de la voiture » poursuit Gilles Vesco. Dans le premier cas, la vitesse devient limitée à 30 km/h. La circulation est apaisée et le vélo a toute sa place. Dans le second cas, l'espace public est partagé entre les modes doux, les voies de circulation et les places de stationnement, en déterminant le meilleur compromis entre les usagers. Le vélo bénéficie alors d'un site propre ou partage le couloir bus. (

* Données enquête ménage de 1995









TROIS AXES SÉCURISÉS CRÉÉS À ÉCHÉANCE 2004

- Presqu'île Part Dieu
- Presqu'île nord-sud
- Presqu'île Vaise par les quais de Saône Chacune de ces trois liaisons fera l'objet d'une concertation pour optimiser le partage de l'espace entre usagers.

DEUX AXES FORTS CRÉÉS D'ICI 2006

- Le parcours des berges le long de la rive gauche du Rhône, du parc de Gerland à celui de la Tête d'Or
- L'aménagement cyclable le long des futures lignes de tramway Lea (Ligne de l'Est Lyonnais) et Leslys (Ligne Lyon Saint-Exupérv)

POURSUITE DES AMÉNAGEMENTS DU RÉSEAU CYCLABLE EXISTANT

- Supprimer les « points noirs » et mettre en œuvre des continuités

1 000 VÉLOS MIS **À DISPOSITION EN 2004**

En proposant des vélos en libre accès. cette démarche permet d'utiliser ce moyen de déplacement à sa guise, en toute liberté et sans souci de maintenance. Le projet est aujourd'hui à l'étude sur le plan technique. Rappelons que le parc de stationnement des Terreaux, à Lyon, propose aux automobilistes un prêt gratuit de vélo durant leur temps de stationnement.



PARKINGS

QUELLE PLACE POUR LA VOITURE?

Dans le cœur de l'agglomération, la volonté du Grand Lyon est de libérer des espaces publics et des espaces naturels au profit de la promenade, de la respiration et de l'utilisation de modes de déplacements doux et de créer simultanément des parkings souterrains pour compenser la disparition des emplacements de surfaces.

C'est par exemple le sens du projet « Berges du Rhône », sur la rive gauche ; les parkings qui utilisent l'espace privilégié des « bas ports » seront supprimés, mais deux nouveaux parkings seront réalisés place Lyautey et à la Fosse aux Ours. (

FÊTES

LYON EN PISTE, TOUJOURS PRÉSENT!

Jusqu'au 5 octobre (sauf en août) les berges du Rhône deviennent le lieu privilégié des cyclistes, des piétons et des rollers. Préfigurant la reconquête des bas ports prévue à échéance 2006, Lyon en piste offre aux habitants un espace de détente et de balade de plus cinq kilomètres, entre les ponts Churchill et Pasteur. Occasion pour les plus courageux d'aller en vélo depuis le Parc de Miribel Jonage jusqu'à Gerland. Cette opération connaît un beau succès, puisque quelques 10 à 15 000 personnes profitent chaque dimanche du territoire qui leur est ouvert. Cette opération est organisée par la Ville de Lyon, Voies Navigables de France et Radio Scoop. (

ESPACE LIBRE, ESPACE EN FÊTE

En 2003, ce dispositif est enrichi de l'opération « dimanches en rues libres ». Chaque dimanche de juin et de septembre, ainsi que le 6 juillet, l'espace est libéré de la Place Bellecour aux Jacobins et emprunté par des promeneurs qui peuvent profiter d'animations en toute sérénité. (

LE COIN DES CHIEFRES

ÉTAT DES LIEUX

- → 300 km de pistes et bandes cyclables
- \rightarrow 1 250 arceaux de stationnement existants et 250 nouveaux arceaux prévus en 2003
- → la plupart des parcs de stationnement offrent aux vélos la possibilité de stationner gratuitement
- → 53 % des habitants de l'agglomération possèdent un vélo dans leur ménage (sondage IPSOS 2002)
- → Chaque jour, 400 000 véhicules entrent en moyenne dans le centre de l'agglomération, soit l'équivalent de 80 % du parc automobile des résidents du Grand Lyon (CETE de Lyon, 1999)

OBJECTIFS

- → 500 km de pistes et bandes cyclables en 2010
- → 3 axes sécurisés créés d'ici 2004 et 30 km de réseau sécurisé d'ici 2007
- → Le vélo et la marche représentent 7 % des kilomètres parcourus dans l'agglomération. L'objectif est qu'ils représentent 12 % en 2009.

À SAVOIR

→ À Strasbourg, près de 15 % des déplacements se font à vélo et à Amsterdam, plus de 50 %!









NOUVEAUTÉ

Prendre l'habitude de se transporter autrement

AU GRAND LYON, DES VÉLOS POUR LES AGENTS...

Comment favoriser l'utilisation des modes doux ?

En mettant des vélos à disposition. Cette démarche a récemment été lancée par le Grand Lyon qui a fait l'acquisition de 18 vélos, destinés aux déplacements professionnels des agents et des élus. Entreposées dans les locaux de la Communauté Urbaine, les bicyclettes sont prêtées avec un kit de sécurité (bandes réfléchissantes, casques). Cette action est un premier pas vers la mise en oeuvre d'un Plan de déplacements d'entreprise, dans lequel le Grand Lyon veut s'engager.

...ET L'ARRIVÉE D'UNE PERSONNE CHARGÉE DES MODES DOUX

Depuis début mai, Florence Larcher est chef de projet modes doux au Grand Lyon. Son rôle : piloter des actions de développement des modes doux sur le territoire de l'agglomération. Ceci passe par un travail mené aussi bien sur les aménagements que sur les services proposés autour du vélo. Sa première mission va concerner la coordination de la mise en œuvre des trois axes sécurisés prévus à échéance 2004.

Florence Larcher a travaillé au sein du bureau d'études Altermodal, spécialisé sur les modes

doux. Elle a élaboré des schémas cyclables pour des collectivités locales, des Plans de déplacements d'entreprise ainsi que des Plans de déplacements scolaires. Elle a enfin participé à la réalisation d'un guide sur le conseil en mobilité qui sera publié fin 2003 (GART – DTT – CERTU)*.

* GART : Groupement des autorités responsables des transports – DTT : Direction des Transports terrestres – CERTU : Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme.



LES ASSOCIATIONS

DARLY (Se Déplacer Autrement en Région Lyonnaise)

Maison rhodanienne de l'environnement 32 rue Sainte Hélène 69002 Lyon darly@wanadoo.fr

La ville à vélo

MJC de Montplaisir 25 avenue des Frères Lumière 69008 Lyon villeavelo@fubicy.org

Regroupement pour une ville sans voiture (RVV)

44 rue Burdeau 69001 Lyon sansvoiture.rvv@laposte.net

Le recycleur

44 rue Burdeau 69001 Lyon velo.lerecycleur@laposte.net

Lyon Vélo

Maison pour tous 5 place Saint-Jean 69005 Lyon

Vélos et chemins de traverse (AF3V)

44 rue Burdeau 69001 Lyon Velo.chemins@laposte.net

AJD/SPS

73 avenue Galline 69100 Villeurbanne sce_prev@assoc-ajd.org

Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT)

Comité Départemental du Rhône 40 rue Dunoir 69003 Lyon

Fédération Française de Cyclisme (FFC)

Comité du Lyonnais

20 rue du Moulin à vent 69200 Vénissieux

Le plan des pistes cyclables

« Le Grand Lyon à Vélo » est disponible gratuitement à la Communauté Urbaine, Direction de la Communication, 20 rue du Lac, 69003 Lyon



GRANDS PROJETS



BERGES DU RHÔNE : LA CONCERTATION ENRICHIT LE PROJET

S'il est bien un point qui ressort de la concertation menée en mars dernier sur le projet de reconquête des bas ports du Rhône, c'est que les habitants sont heureux de renouer avec les berges. Gilles Buna, Vice-Président en charge du projet et Gérard Claisse, Vice-Président délégué notamment à la concertation et à la démocratie locale, poursuivront une démarche de dialogue qui s'avère très fructueuse.

L'un des points forts du projet de reconquête des berges proposé par l'équipe In Situ, c'est d'avoir esquissé une stratégie. Leur projet restant ouvert, les questionnements issus de la concertation peuvent être étudiés, ce qui n'aurait pu être le cas avec un concept plus figé. Ce choix de départ permet l'enrichissement de la proposition de In Situ, suite à la concertation. Celle-ci a eu trois formes : contact direct entre le public et les chargés de concertation du Grand Lyon, réponses par questionnaire ou cahier de concertation.

Augmenter la présence du végétal

Pendant un mois, 15 000 personnes sont venues s'informer, s'exprimer ou faire part de leur interrogations. Incontestablement, la mise en valeur des berges suscite l'enthousiasme. L'augmentation de la place du piéton, des vélos ou des rollers est largement appréciée même si la question du sta-

tionnement a aussi été soulevée. La réponse réside dans la réalisation des parkings Lyautey et Fosse aux Ours. La proposition initiale de In Situ a séduit par sa simplicité. Cependant, elle a été jugée par certains trop minimaliste et manquant de verdure. Il apparaît aussi clairement le désir d'être associé à l'évolution du projet et de bénéficier d'une information régulière à son propos.

Une réunion de restitution a permis de présenter les résultats détaillés de cette première phase de concertation. Des ateliers sont organisés en juin et septembre avec les concepteurs, des techniciens du Grand Lyon et les habitants qui ont souhaité y participer. Les thèmes abordés évoqueront, entre autre, l'aménagement des différentes séquences du projet, intégrant largement la dimension végétale des berges et la cohabitation entre les différents modes de déplacements doux. (



EXPOSITION

LES BERGES DU RHÔNE : LA RIVE À RE(VIVRE)

Cette exposition retrace l'histoire du fleuve et de ses berges.

A partir du 21 juin sur une péniche située quai Augagneur, entre le Pont Wilson et le Pont Lafayette Ouverture du mercredi au samedi de 13h à 19h et le dimanche de 10h à 19h Tél: 04 78 71 08 54

GRANDS PROJETS

LE NOUVEAU CŒUR DE VILLE DE VAULX-EN-VELIN



Un quartier agréable à vivre

LE NOUVEAU CENTRE DE VAULX-EN-VELIN

- 123 logements réalisés
- une trentaine de commerces installés
- 200 logements et 5 200 m² de commerces, services et bureaux supplémentaires livrés en 2005

Un environnement privilégié qui abrite :

- l'Hôtel de Ville
- le lycée Robert Doisneau
- le centre culturel Charlie Chaplin
- le Palais des Sports
- le Planétarium
- l'Ecole d'Architecture de Lyon
- l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat.
- la Poste, le centre social, le commissariat...

Comment redonner élan et vitalité à une ville ? En la dotant d'un vrai centre, avec des commerces, des services, de l'animation, des espaces publics, des logements. C'est cette démarche ambitieuse que l'Etat, le Grand Lyon et la ville de Vaulx-en-Velin ont engagé depuis plusieurs années sur cette dernière. Avec pour objectif de répondre aux besoins quotidiens des habitants et de revitaliser Vaulx-en-Velin.

Vaulx-en-Velin a définitivement tourné une page de son histoire. A la place du centre commercial du Grand Vire, né dans les années 70 puis déserté et aujourd'hui détruit, un nouveau centre ville est en plein développement. Dans cette commune de 40 000 habitants et où travaillent 16 000 salariés, un véritable quartier a été créé, piloté par le Grand Lyon et répondant aux attentes de la vie en ville. Regroupant des logements, des bureaux, des commerces, des équipements, des rues, des places...il joue un triple rôle. Il apporte aux habitants l'offre de commerces et services dont ils avaient besoin. Il est porteur d'une nouvelle identité pour la ville qu'il revivifie et dynamise. Enfin, en étant source d'animation et de vie sociale, il créé des liens entre les différents quartiers de Vaulx-en-Velin.

La création et le développement d'un véritable morceau de ville

La première étape du nouveau centre de Vaulxen-Velin date de 1995, avec l'ouverture du premier lycée vaudais d'enseignement général, le lycée Robert Doisneau. En 1997, le nouveau supermarché est inauguré. En 1999 les premiers habitants s'installent et les boutiques s'implantent le long de l'artère commerciale. D'autres rues complètent ensuite la trame du centre ville. Celui-ci poursuit aujourd'hui sa croissance puisqu'en septembre la construction de deux autres programmes (nouveaux logements et commerces) va être lancée. Suivra l'extension du supermarché. Une consultation d'opérateurs pour un troisième îlot a aussi lieu en juin. A terme, la dynamique devrait se poursuivre et s'accompagner de projets de rénovation d'autres quartiers de la commune.



De la vie...

... et bientôt de la verdure

A projet ambitieux, architecture de qualité

Créer un lieu de vie, de consommation et de loisirs, construire un espace ouvert sur les quartiers, donner un nouvel élan à la commune, tel était le pari du nouveau cœur de ville. L'exigence de qualité a donc sous-tendu tout le projet : architecture, prestations, choix des matériaux, voies de circulation, places, espaces piétonniers et paysagés,...l'ensemble a été réalisé pour apporter esthétique, harmonie et fonctionnalité.

Envie de respirer ? Le jardin du centre sera bientôt là...

La qualité d'un cadre de vie se mesure aussi à son environnement naturel. D'où le projet de jardin du centre. Il a été conçu par le concepteur paysagiste Alain Marguerit et sa réalisation va débuter à l'automne 2003. Rappelant l'eau, élément naturel fort de Vaulx-en-Velin qui s'étend au bord du Rhône, il comportera une rivière artificielle. Il comprendra aussi une prairie, des parterres protégés et des jeux pour enfants. Le jardin du centre s'inscrit dans le projet de trame verte qui devait permettre d'aller d'un quartier à l'autre de Vaulx-en-Velin, à pied ou à vélo. (



ILS SONT INSTALLÉS DANS LE NOUVEAU CENTRE VILLE, ILS RACONTENT :

Mme Chris Laroche, proviseur du Lycée général et technologique Robert Doisneau (610 élèves)

« Sur le plan architectural, il y a une vraie harmonie du centre ville. Notre établissement est un élément de développement urbain remarquable. Il n'y a aucun tag sur les murs et les élèves apprécient ce cadre de vie exceptionnel. Ils respectent ce lieu et ceci est une réussite en termes de citoyenneté et d'intégration. Notre lycée est aussi imbriqué dans la ville puisque avenue Emile Zola, le rez-de-chaussée de notre bâtiment est occupé par des commerces et au premier étage, c'est le lycée. Cela mêle le lycée à la ville. Cela créé des échanges. Les commerces sont aussi des lieux de stages pour nos élèves. Il y a des liens entre tous les équipements et c'est un facteur de cohésion ».

Mr Patrick Millat, directeur du Planétarium (40 000 visiteurs par an)

« J'ai vu naître les bâtiments, les rues et puis la vie s'est installée. C'était un vrai pari. Et quand je vois que les futures constructions s'appellent La Voie Lactée ou les Terrasses d'Orion, je me dis que le Planétarium a vraiment sa place ici ! Grâce à la proximité, des relations se nouent et des projets se construisent. Les commerçants se sont associés à nos animations lors de la Semaine de la Science et nous avons accueilli les gagnants d'une fête commerciale. Le nouveau centre crée une dynamique. Par ailleurs la culture est très présente dans la ville et le fait d'être dans une communauté à échelle humaine permet de développer des projets et des réseaux ».

Mme Danielle Le Gorrec, présidente de l'association des commerçants

« Auparavant j'exerçais au Grand Vire qui aujourd'hui n'existe plus. Ici c'est vraiment très convivial. Il y a une clientèle de quartier, de proximité, avec tous les âges. La rue est passante, il y a l'école, la mairie, c'est très accueillant. C'est un quartier qui bouge. L'association organise des braderies pour le printemps et l'automne, on choisit des thèmes et les gens viennent de partout ! Je ne suis pas vaudaise mais je défends vraiment Vaulx-en-Velin. On est aussi en liaison avec les équipements de la commune. Maintenant nous travaillons avec l'association des commerçants du village de Vaulx-en-Velin, nous organisons des fêtes ensemble et cela créé une dynamique ».

PROJET D'AGGLOMÉRATION

LE CARRÉ DE SOIE : À L'EST, DU NOUVEAU

Identifier les secteurs porteurs de développement pour bâtir l'agglomération de demain, telle est l'ambition du Grand Lyon. Avec Vaulx-en-Velin et Villeurbanne, il a imaginé un projet ambitieux autour du territoire du Carré de Soie, situé dans l'Est lyonnais. Il s'agit d'y faire naître un nouveau quartier regroupant habitations, commerces, loisirs et moyens de transport. Première étape, la création d'un pôle de loisirs en 2006.



Un quartier à proximité du parc Miribel, avec en son centre l'hippodrome Villeurbanne/Vaulx-en-Velin

A cheval sur Vaulx-en-Velin et Villeurbanne, le Carré de Soie (240 hectares) a de multiples atouts. Il dispose d'un riche potentiel naturel et d'importantes réserves foncières, liées à son passé industriel. De plus, s'il est déjà bien desservi, il bénéficiera demain d'un excellent réseau de transports. D'où l'idée d'y créer un nouveau quartier où il fera bon vivre.

Un pôle dédié aux loisirs urbains, aux sports et aux plaisirs de l'eau

Future destination loisirs de l'Est Lyonnais, ce projet fait l'objet d'une consultation auprès de trois opérateurs. Une exposition présente leurs propositions. Son but est de connaître vos avis et remarques sur le Carré de Soie et les projets des opérateurs, par le biais d'un questionnaire disponible dans les mairies et mis en ligne sur le site www.grandlyon.com. Le choix de l'opérateur sera effectué début juillet par des élus du Grand Lyon, des communes de Villeurbanne et Vaulx-en-Velin, des Chambres de Commerce et des Métiers.

Contact : Mission Carré de Soie Pierre Dominique Guerin, tél. 04 37 91 29 95

→ Expositions

- au métro Laurent Bonnevay, du 26 mai au 30 juin
- à l'Hôtel de Ville de Vaulx-en-Velin,
 du 22 mai au 30 juin, du lundi au vendredi
 de 9h à 17h
- à l'Espace Info de Villeurbanne, du 30 mai au 30 juin, du mardi au samedi de 10h à 18h





TRIBUNE LA PAROLE AUX GROUPES POLITIQUES DU GRAND LYON



SE DÉPLACER MIEUX ET LIBREMENT, UN DROIT POUR TOUS!

Se déplacer fait partie intégrante de la vie moderne. Il est donc absolument nécessaire de poursuivre les efforts des collectivités pour améliorer les moyens de se déplacer en ville. Chacun vérifie que si cette action ne se renforce pas. le centre de l'aqglomération sera totalement asphyxié dans quelques années. Le Plan des déplacements urbains (PDU) est cette année l'objet d'une révision. Les habitants de l'agglomération seront appelés à faire part de leur avis sur les actions à conduire en priorité pour renforcer les choix qu'ils avaient faits en 1997 : un usage raisonné de l'automobile et le développement des transports en commun et de l'usage de la bicyclette et de la

Cette consultation porte pour le groupe GAEC sur trois grands enjeux

- · Préserver un environnement sain. La circulation automobile est la première source de pollution atmosphérique en vile, engendrant maladies respiratoires et gaz à effet de serre.
- · Organiser plus efficacement les réseaux de transports. La demande de déplacements continue à progresser et s'est modifiée : moins de domicile-travail et plus de mobilité à toute heure et en tous sens

- Construire une ville équilibrée et solidaire. Se déplacer est un droit pour chacun, quel que soit son lieu de résidence ou sa condition sociale
- si le centre du Grand Lyon est bien desservi, les périphéries le sont moins bien. Il est temps de rompre avec ces temps où les conceptions des aménagements de transport et d'urbanisme ne se pensaient pas ensemble. Les contraintes qui pèsent sur la mobilité seraient ainsi mieux maîtrisées.
- une nouvelle politique de tarification est aussi souhaitable pour inciter les salariés à utiliser davantage les transports publics : il faut créer une « carte orange » analogue à ce qui existe en Région parisienne (d'où une contribution attendue de l'Etat...) et réformer le système de tarification sociale pour le rendre plus juste en tenant compte des revenus réels de l'utilisateur (pourquoi pas des modulations plus fines des tarifs selon les revenus ?).

Il s'agit ainsi d'affirmer des choix positifs afin de rendre la cité plus juste pour tous, et fonctionnant mieux.

Groupe Gauche Alternative Ecologique Citoyenne

LE SPORT CHAMPION

marche à pied, « les modes doux ».

Alors que l'Olympique Lyonnais se maintient au sommet de l'élite du Football français, que l'ASVEL en Basket, le L.O.U. en Rugby, force est de reconnaître l'excellence des résultats de nos clubs. Dans le même temps, le Grand Lyon mène une réflexion autour de nouvelles compétences qu'il pourrait prendre et notamment en matière sportive conformément aux dispositions de la loi du 12 juillet 1999. Cette nouvelle compétence pourrait s'articuler dans un premier temps en soutien au sport de haut niveau et à l'organisation de grands événements sportifs sur le territoire de la Communauté Urbaine de Lyon. C'est l'orientation défendue par les Elus Radicaux. Pour inscrire le Grand Lyon parmi les grandes métropoles européennes, la Communauté Urbaine doit favoriser sur son territoire la consolidation pour certains, l'émergence pour d'autres, de clubs de niveau national ou international, chaque commune continuant à soutenir ses clubs formateurs. Bien entendu, des critères de sélection devraient être définis (liens avec les autres clubs de l'agglomération, souci de la formation, sport d'équipe avec un impact médiatique national...), l'enveloppe budgétaire pré établie. C'est un enjeu important. C'est une compétence destinée à favoriser des événements et des manifestations relevant de l'intérêt métropolitain. Rayonner à travers le sport, la culture, le tourisme est une ambition pour notre agglomération et il faut que notre collectivité s'en donne les moyens.

Groupe Radical de Gauche

WWW.AGLOGRANDLYON.COM

Venez consulter le site Internet du groupe AGLO, voix de la société civile au sein de l'agglomération lyonnaise : www.aglograndlyon.com

Groupe Alliance pour le Grand Lyon Opérationnel (AGLO)

TGV LYON-TURIN : UN PROJET VITAL POUR LE GRAND-LYON

Dans le cadre européen, les grandes infrastructures de communication constituent des éléments essentiels de l'aménagement du territoire.

La région Rhône-Alpes et l'agglomération lyonnaise, plus particulièrement, du fait de leur position géographique, disposent de nombreux atouts en ce domaine. Idéalement . situées sur l'axe sud-européen, elles offrent des potentialités évidentes pour les liaisons trans-européennes en direction de l'Espagne et de l'Italie. Ainsi, le projet de liaison ferroviaire à grande vitesse Lyon-Turin s'inscrit parfaitement dans cette problématique.

De nombreuses entreprises internationales ainsi que la plupart de nos partenaires européens défendent ce projet capital pour le développement de notre agglomération. Or, un récent rapport remet en cause le bien fondé de la réalisation de cet équipement. Si cet avis négatif devait être suivi par nos gouvernants, cela pénaliserait de manière irréversible le développement de la métropole lyonnaise et de la région Rhône-Alpes. Chacun sait en effet que les grands

flux de transports sont créateurs de richesses et d'emplois. Si le TGV Lyon-Turin devait être abandonné, cela signifierait que notre région et la France se trouveraient de facto à l'écart du développement européen.

Plus généralement, la remise en cause des grands investissements publics doit conduire l'Etat et les collectivités territoriales à agir dans deux directions : réduire de façon drastique leurs dépenses de fonctionnement, d'une part, rechercher des formes de financement associant le secteur public et le secteur privé, d'autre part.

L'avenir de ce projet est essentiel pour notre agglomération. C'est la raison pour laquelle notre groupe appelle de ses vœux, au-delà des légitimes clivages partisans, le soutien unanime des forces politiques, économiques et culturelles à ce projet. C'est à ce prix que Lyon accèdera au rang de grande métropole internationale. C'est à ce prix que Rhône-Alpes deviendra une région majeure en Europe.

Groupe « Union Pour la Communauté »



TRANSPORTS : LIBERTÉ DE SE DÉPLACER ET QUALITÉ DE VIE

Les moyens de déplacements sont des éléments essentiels au mode et à la qualité de vie de chacun. Notre objectif est d'apporter une réponse satisfaisante à l'ensemble des besoins des habitants du Grand Lyon :

- développer en harmonie les axes routiers pour réguler les grands flux de circulation et désengorger les centres villes,
 établir un bon équilibre entre développement économique et cadre de vie,
- rendre les transports collectifs plus fréquents, plus attractifs et adaptés à une mobilité toujours en évolution.

Le développement des modes doux doit s'inscrire dans une réflexion globale des moyens de transports et aborder les domaines des loisirs comme ceux du travail.

L'aménagement des voies structurantes doit se réaliser en cohérence avec le développement des transports en commun. Une réflexion commune aux institutions locales doit assurer une complémentarité entre les transports en commun de l'agglomération lyonnaise et les transports ferrés gérés par la Région Rhône-Alpes

Le développement d'une nouvelle pédagogie scolaire renforcera dès le plus jeune âge l'éducation à la sécurité routière. Les écoles primaires et les collèges doivent intervenir dans ce domaine afin de sensibiliser les jeunes aux dangers qu'ils encourent, à ceux qu'ils génèrent et leur faire prendre conscience de leurs responsabilités. Cette action renforcera l'apprentissage des règles de vie en société, de la citoyenneté et du respect de l'autre.

Groupe **UDF** et apparentés

RENDRE LA VILLE À SES HABITANTS

L'adaptation des villes à la voiture a été décidée dans les années 70. Nous en subissons aujourd'hui les conséquences : pollution, accidents, stress...

Nous voulons inverser cette logique et restituer le plaisir de vivre en ville, de vivre ensemble. Le développement des modes de déplacement doux est un pilier important de cette politique. Les Verts ont élaboré des propositions. Le développement de pistes cyclables sécurisées est nécessaire mais ne sera pas suffisant : il faut utiliser les mêmes leviers qui ont fait le succès de l'automobile. Les Verts ont élaboré 101 propositions pour donner de la force et de la cohérence à cette politique, que nous avons transmises au président du Grand Lyon (rapport disponible sur simple demande).

Nous souhaitons la création d'une maison du vélo qui fédérera les efforts des différentes associations.

La reconquête des berges du Rhône, que nous défendons depuis des années participe de cette nouvelle qualité de vie : espace de promenade, espace ludique, trait-d'union entre les grands parcs de notre agglomération : Gerland, Tête d'Or et Feyssine. La restitution des bas-ports aux lyonnais, leur libération du stationnement, sera un temps fort de ce mandat. Enfin nous souhaitons qu'une fête de la nature et de l'environnement vienne illustrer cette volonté et la porter vers les habitants du Grand Lyon.

Groupe Les Verts

Présidente : Françoise Besnard

FAISONS CONNAISSANCE...

Regroupant 30 % des communes du Grand Lyon, et 3° groupe en nombre d'élus derrière le PS et l'UMP, le groupe Synergies existe et travaille depuis 2001 au sein de la communauté urbaine, avec une volonté forte et déterminée de conduire une politique d'agglomération consensuelle et concrète, pour l'ensemble des habitants.

 Constitué de maires ou d'adjoints résolus et disponibles, notre groupe rassemble des élus gestionnaires et responsables dans leurs communes, avec leurs réussites et leurs échecs, mais œuvrant toujours avec réalisme et écoute au plus près du terrain.

Originaires de plusieurs secteurs géographiques de l'agglomération, nous pouvons ainsi appréhender toutes ses composantes et tenter de répondre le mieux possible aux enjeux communautaires, qui s'expriment de plus en plus en périphérie de la ville-centre.

Nos sensibilités variées nous autorisent des échanges riches, pour construire une position commune sur les grandes questions de l'agglomération.

- Synergies, qui signifie étymologiquement « travailler ensemble », s'implique fortement dans l'action de la communauté urbaine, en tant que supporters convaincus de l'intercommunalité, et non pas pour venir y « faire son marché »... Nous agissons fermement pour la mise en œuvre d'une politique de proximité au sein du Grand Lyon, mais tenons également à apporter notre éclairage sur l'émergence et la conduite des grands équipements d'agglomération, tels Confluence, la Salle 3000, la politique de transports ou les berges du Rhône.
- Nous tenons à rappeler avec force notre indépendance d'esprit et notre autonomie de fonctionnement, car nous ne sommes soumis à aucune pression partisane venant « d'en haut », restant imperméables à toute consigne pouvant provenir de quelque organisation ou fédération que ce soit.

Les présentations étant faites, nous espérons sincèrement que notre démarche, consistant à rapprocher le Grand Lyon de vos attentes concrètes et réalistes, vous apportera satisfaction.

Groupe Synergies

Contact : chargé de mission, 04 78 63 45 84

L'UMP POUR UNE AGGLOMERATION VERITABLEMENT SOLIDAIRE

Au sein de la Communauté urbaine, le Groupe UMP s'est constitué à mi-octobre 2002. Avec 34 membres, représentant tous les secteurs du territoire, il est, par son importance numérique le deuxième Groupe de l'Assemblée.

Bien entendu, issus du RPR et de l'UDF, ses membres n'ont pas fait choix, en 2001, de Gérard Collomb comme Président. Aujourd'hui, il privilégie un travail sérieux d'approfondissement des grands dossiers et son action est vigilante à l'égard des positions du Président mais aussi constructive par ses propositions qui, toutes, sont animées par un souci d'accroître la qualité de vie des habitants. Comme il l'a formulé dès la présentation du Plan de Mandat, il souhaite que se construise une agglomération forte pour peser dans le concert européen, soucieuse d'un développement économique harmonieux et solidaire au profit des habitants.

Il déplore le fait que, dans le droit fil de la gestion socialiste, se développe une machine très lourde alors qu'il faudrait, au contraire, privilégier une simplification administrative permettant de prendre les décisions au plus près de la population. Il déplore l'absence de ligne politique suffisamment claire capable de fédérer les énergies et le manque d'ambitions pour le futur caractérisé par exemple par a réduction du projet Lyon Confluence à un simple pôle de loisirs. Il déplore un niveau de concertation très insuffisant tant avec les élus communaux qui ne partagent pas la même idéologie que le Président qu'avec la population.

Il insiste pour que l'action communautaire soit menée avec une réelle équité en faveur de toutes les communes quelles que soient leurs couleurs.

Àu service de tous il entend, par ses suggestions, infléchir la politique du Grand Lyon pour développer une agglomération économiquement prospère et socialement solidaire.

Groupe **UMP**

Groupe **« le Grand Lyon d'Abord »** Président : Alain Joly

PRÉOCCUPATIONS!

Le fonctionnement de la Communauté urbaine reste un sujet de préoccupations :

 avec les exigences légitimes des habitants pour vivre mieux;
 avec la pression des 55 communes pour obtenir le meilleur service public possible dans le cadre des compétences communautaires.

Préoccupations aussi avec la remise en cause par l'UMP de sa participation à l'exécutif de la Communauté, afin de tenter de mieux y imposer des choix de droite. D'autre part, les réexamens des différentes politiques de gauche – par le PCF, le PS et les Verts particulièrement – soulignent à l'évidence la complexité de l'application d'une gestion qui doit être volontairement positive et solidaire.

Le Plan de mandat adopté collégialement, au-delà des limites formulées lors des débats, reste le socle démocratique minimum à partir duquel sont élaborées les décisions partagées du Bureau exécutif et de l'Assemblée. Cependant, il s'inscrivait dans une autre perspective de politique nationale

En effet, le 21 avril 2002 a modifié la donne. Le pouvoir de droite de Raffarin corsète, à l'évidence, les moyens financiers des collectivités locales par le biais d'une décentralisation piège. Du coup, les budgets prévisionnels pour l'application du Plan de mandat risquent de connaître d'énormes contraintes. Les recettes ne seront pas à la hauteur des besoins - y compris avec la TPU, présentée pourtant comme un efficace outil financier de coopération.

Dans ce contexte nouveau, face à une politique réactionnaire de droite aux effets ravageurs, le groupe communiste – tout en affirmant sa participation responsable à la direction de la Communauté urbaine – contribuera à entreprendre, avec d'autres bonnes volontés souhaitables, un travail de réévaluation des besoins et des moyens financiers nécessaires pour une politique toujours plus solidaire d'agglomération, incluant les réalisations recherchées par chaque commune.

Groupe Communiste & intervention citoyenne

Président : René Chevailler

COMMUNES



- COUZON-AU-MONT-D'OR, LE CHARME D'UNE VRAIE VIE DE VILLAGE

Tapi le long de la Saône et sur les pentes escarpées des Mont d'Or, Couzon-au-Mont-d'Or est un bourg attachant. Et si la ligne de chemin de fer sépare le haut et le bas de la commune, celle-ci constitue un ensemble chaleureux qui bat au rythme tranquille d'une vie de village.

Couzon-au-Mont-d'Or s'est d'abord développée en dessous de l'actuelle ligne de chemin de fer. Le haut est né il y a une trentaine d'années. Dans sa partie basse, la commune possède deux cœurs pleins de vitalité, l'un près du pont qui enjambe la Saône, l'autre près de l'église. Celle-ci a été créée par l'architecte Pierre-Marie Bossan qui s'est illustré dans la réalisation de la basilique de Fourvière. Signe de reconnaissance et richesse culturelle unique, l'église nécessite cependant des travaux de restauration lourds. Dynamique, Couzon-au-Mont-d'Or abrite plusieurs commerces: boulangerie, boucherie, tabac presse, coiffure, parfumerie, docteur, infirmière... et même des banques dotées de distributeurs de billets, ce qui est rare pour une commune de cette taille. Le village dispose d'une structure dédiée à la petite enfance. Une belle maison ancienne est actuellement en cours de réaménagement. Outre la halte garderie et la crèche, elle accueillera, à terme, la bibliothèque et

l'école de musique. Couzon-au-Mont-d'Or bénéficie aussi d'une vie locale forte, animée par une cinquantaine d'associations. Enfin pour être proche des habitants du village, la commune a été découpée en 6 quartiers. Des réunions ont déjà été organisées dans 5 d'entre eux, la dernière étant prévue cette année. Objectif : écouter, comprendre et permettre à chacun de participer à l'amélioration de la vie du village et construire le Couzon de demain. (



CÔTÉ PROJETS

« AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DE TOUS »

Michel Sangalli, maire de Couzon-au-Mont-d'Or et conseiller communautaire



« Nous voulons réaménager la mairie et l'école et créer une salle polyvalente. Celle-ci accueillera les enfants pour le sport, ce qui sera mieux en terme de temps et de sécurité puisque aujourd'hui ils doivent

se déplacer pour cela. La nouvelle structure offrira aussi de l'espace aux enseignants. Nous souhaitons également sécuriser l'accès à l'école en élargissant la rue Reverchon et en installant, dans une partie de la cour de l'école, une dépose minute avec un système de niveaux. Les enfants seraient en haut et les voitures en contrebas, pour plus de sécurité. Nous essayons aussi de sauvegarder l'église qui est un patrimoine unique. Une association de protection été créée, destinée à recueillir des fonds. Un week-end vins et saveurs étrangères est par exemple organisé en octobre dans ce but.

Enfin, avec le Grand Lyon, la place de la Liberté sera réaménagée pour en faire un espace plus sécurisé, mieux organisé, plus esthétique et ludique ».

CHIFFRES CLÉS

- 2 623 habitants appelés les Couzonnais
- 321 hectares dont 1/3 en espaces naturels



SAINT-GERMAIN-AU-MONT-D'OR, VILLAGE À LA DOUBLE IDENTITÉ

Contrastée et originale, Saint-Germain-au-Mont-d'Or l'est assurément. Encadrée à l'est par la Saône et à l'ouest par les hauteurs des Monts d'Or, la commune regroupe deux secteurs bien distincts. Séparés par la route départementale, ils sont liés à l'évolution de la commune.

Le visage de Saint-Germain-au-Mont-d'Or est marqué par un double ancrage. D'un côté, autour de l'église, s'étend le vieux village aux rues étroites et aux maisons typées, de l'autre, le quartier des Cités est accolé au site de la SCNF. Celui-ci, né fin XIX^e, s'est développé au XX^e avec la croissance des services de trains Paris Lyon Marseille. Jusqu'à l'arrivée des TGV qui ont entraîné une baisse de l'activité SNCF dans le village. Les 600 emplois de 1970 sont aujourd'hui devenus 60. Ceci n'a pas empêché la commune de se développer régulièrement, avec l'arrivée d'habitants qui



ont choisi Saint-Germain-au-Mont-d'Or pour son environnement naturel privilégié et ses services de trains. Et la population, en dépit d'un léger tassement depuis une dizaine d'années, a doublé en 25 ans, passant de 1 200 à 2 400 habitants.

La commune agit pour leur apporter les services dont ils ont besoin. L'école est aujourd'hui implantée à mi-chemin des deux quartiers du village. Le centre aéré, autrefois assuré par la SNCF, est maintenant devenu communal. Halte-garderie, restaurant scolaire et réseau d'assistantes maternelles complètent cette offre destinée à la petite enfance. 35 associations dynamisent la vie locale. Un lieu, « accueil cool », est dédié aux jeunes qui sont aussi incités, avec l'aide d'un animateur appelé agent de promotion jeunesse, à organiser des activités ouvertes à toute la population de la commune. (

CHIFFRES CLÉS

- 2 385 habitants appelés les Germinois ou Saint-Germinois
- 500 hectares dont 184 en espaces naturels et forêts

CÔTÉ PROJETS « CRÉER UN VRAI COEUR DU VILLAGE »

Guy David, maire de Saint-Germain-au-Mont-d'Or et conseiller communautaire



« Notre village est partagé en deux. Nous souhaitons corriger cette coupure en réalisant un vrai centre. Nous avons un projet d'aménagement comprenant des logements locatifs et privatifs. Notre but n'est pas de faire un lotissement mais un lieu de vie avec une place, des commerces (comme par exemple une épicerie dont notre village ne dispose pas), des services. Cet espace sera le trait d'union entre les deux parties de Saint-Germain-au-Mont-d'Or. Il donnera un centre de gravité à notre commune.

Nous voulons aussi renforcer et réaménager l'espace petite enfance. Un équipement dédié à l'accueil du jeune enfant sera construit et ouvrira ses portes fin 2004, début 2005. Il accueillera une halte garderie et une crèche. Nous avons également le projet de rénover le centre aéré et d'y installer des jeux pour enfants ».





À chacun sa mairie!

Dans notre dernier numéro, nous avons illustré l'article sur la commune de Montanay avec une photo de la mairie de Genay. Nous rectifions aujourd'hui cette erreur et rendons leur mairie aux Montanois. Toutes nos excuses aux habitants et à leur maire.

COMMUNES



- ALBIGNY-SUR-SAÔNE, AUX MULTIPLES VISAGES

Entre Saône et Monts d'Or, Albigny sur Saône s'étire tout en longueur. Constitué de plusieurs quartiers séparés par la route départementale et la voie de chemin de fer, la commune, morcelée, offre de nombreux contrastes.

Jusque dans les années 80, Albigny-sur-Saône était surtout connue pour son centre hospitalier gériatrique. Plus tard, la proximité des Monts d'Or a attiré une nouvelle population. Albigny-sur-Saône s'est alors développée dans les hauteurs d'où l'on embrasse une belle vue sur la vallée de la Saône. Aujourd'hui, le village regroupe, sur un territoire de petite taille, plusieurs secteurs qui ont chacun leur particularité. Tout au nord, le quartier Villevert, ancien. Ensuite le Centre bourg distille son charme de village. Dominé par le château médiéval et sa tour, inscrits à l'inventaire des Sites et Monuments Historiques, il regroupe les principaux espaces publics de la commune ainsi que les équipements. Puis les Hauts d'Albigny correspondent à une urbanisation récente. Enfin le quartier Plaine-Falaise abrite de l'habitat, des activités disparates mais aussi des friches.

Pour faire face à l'augmentation de sa population, Albigny-sur-Saône s'est dotée de services adaptés : école, halte garderie, restaurant scolaire, bibliothèque, salle polyvalente. Le village possède une boulangerie, une poste, des restaurants, un tabac, un salon de coiffure ainsi qu'un marché. Une trentaine d'associations anime avec dynamisme la vie locale, proposant des activités dans les domaines de la culture, des sports, des loisirs ou de l'humanitaire. Pour les amateurs de nature, Albigny-sur-Saône dispose enfin d'un parcours de santé. C

CHIFFRES CLÉS

- 2673 habitants appelés les Albignolais
- 257 hectares dont 1/3 en espaces verts



CÔTÉ PROJETS « REVITALISER LE VILLAGE EN AMÉNAGEANT UN CENTRE ÉLARGI »

Jean-Paul Colin, maire de Albigny-sur-Saône et vice-président chargé de l'administration générale au Grand Lyon



« Compte tenu de la configuration de notre village qui est tout en longueur, nous voulons aménager un centre bourg élargi qui irait de la mairie jusqu'à l'entrée sud de la commune. Nous avons

acquis, au sud du village, un terrain de 2 hectares qui appartenait au Centre Hospitalier Gériatrique du Mont d'Or. Avec l'OPAC du Rhône, l'idée est de construire des logements sociaux mais aussi de favoriser l'accession à la propriété. Ces logements seront mis à la disposition des habitants de notre commune qui sont actuellement installés dans des bâtiments vétustes. Notre objectif est bien sûr d'intégrer ce nouvel espace à la vie de notre village. Nous voulons aussi développer des liaisons entre les pôles d'activité et d'animation de la commune, pour la revitaliser et renforcer l'unité entre les différents secteurs.

Nous souhaitons créer une salle informatique dans l'extension de l'école. Nous voulons enfin installer des équipements pour enfants dans notre zone de loisirs et implanter des jeux au parc de l'Accueil ».

AGENDA JUIN/JUILLET/AOÛT

BRON

3 juillet

Premier Meeting Féminin Européen d'Athlétisme du Grand Lyon - Stade Pierre Duboeuf 300 athlètes féminines et 14 épreuves dont une handisport

Renseignements : 06 07 06 95 30

Du 13 juin au 2 août

9º Biennale du Fort de Bron

« Histoires extraordinaires » d'Edgar Allan Poe Dans 8 lieux insolites les comédiens feront découvrir aux spectateurs le charme des décors naturels du Fort de Bron

Renseignements: 04 72 37 92 93

→ CAILLOUX

23-24-25 août

Club des jeunes - vogue annuelle et bal, place de la Mairie

CALUIRE

Du 16 juin au 7 juillet

Exposition des dessins originaux de Jean Moulin alias Romanin à l'Atrium de l'Hôtel de ville Renseignements: 04 78 98 80 05

CHARLY

27- 28- 29 juin - 4-5 juillet à 21h

« Electre » de J. Giraudoux (Théâtre du Sol) : spectacle en plein air à la propriété Melchior Philibert Renseignements: 04 78 46 07 45

→ DÉCINES

Projections en plein air :

17 juillet, le Prainet : l'Âge de glace 19 juillet, les Sablons : Le Peuple migrateur 23 juillet, Bonneveau: Taï Shi Master 24 juillet, place Mendes France : Être et Avoir 31 juillet, Le Prainet : Shaolin Soccer 6 août, Stade Jorkaeff: Billy Elliot Renseignements : 04 72 93 30 30

→ ECULLY

2 juillet 20h30

Théâtre amateur Cie Étoile Masquée Maison de la Rencontre, 21 av Edouard Aynard Renseignements: 04 78 33 64 33

3 juillet 20h30

ontes du désert », soirée conte organisée avec la bibliothèque municipale à la Maison de la Rencontre, 21 av Edouard Aynard, puis dans le parc

→ FEYZIN

Fête de l'épouvantail au parc de l'Europe : confectionnez votre costume 1900 au Centre Social Mosaïque et vivez une journée originale en famille! Renseignements: 04 78 70 36 95

26 juillet à 21h30

Cinéma en plein air aux Razes

FONTAINES SAINT-MARTIN

4 et 5 juillet

Concert rock à la salle des fêtes Renseignements: 04 72 42 91 91

→ FRANCHEVILLE

Du 16 mai au 6 juillet

« Lexpo L'extraordinaire » au Fort du Bruissin, présentée dans les jardins et intérieurs du Fort Regroupant une douzaine d'artistes, l'exposition propose une promenade et des rencontres avec des oeuvres pour la majorité inédites Renseignements: 04 78 59 02 66

LYON

Jusqu'au 10 août

Vim Delvoye, artiste belge Musée d'Art Contemporain Renseignements: 04 72 69 17 17

Jusqu'au 7 septembre

gérie en création : des artistes algériens présentent leurs créations

. Le Rectangle

Renseignements: 04 72 41 88 80

Du 11 au 14 juillet de 15 à 23h

Les guinquettes au bord du Rhône : une dizaine de guinquettes autour des cultures du monde avec des animations, bas port rive gauche, entre la passerelle du Collège et le pont de la Guillotière. Pétanque, concerts, animations musicale, cafés. Renseignements: 08 25 08 15 15

14 juillet à 22h

Feu d'artifice entre fleuve et colline Pour la première fois, le Rhône et Fourvière

composeront une féerie éclatante proposée par Lacroix Ruggieri. Renseignements: 08 25 08 15 15

Jusqu'au 7 août

Les Nuits de Fourvière : musique, danse, cinéma,

Renseignements: 04 72 57 15 40

Cinéma en plein air avec l'Institut Lumière,

place Ambroise Courtois

1er juillet à 22h : Les 400 coups de F. Truffaut 8 juillet à 22h : Space cow-boy de C. Eastwood

15 juillet à 22h: La Strada de F.Fellini 29 juillet à 22h : Tous en scène de Minelli

5 août à 22h : Cyrano de Bergerac de J.P. Rappeneau 12 août à 21h30 : Pierrot le fou de Godard

19 août à 21h30 : À bout de course de S. Lumet 26 août à 21h30 : Central do Brazil de W. Salles 28 août à 21h30 : Rio Bravo de H. Hawks

Renseignements: 04 78 78 18 95

PIERRE BÉNITE

9 juillet, 8 et 28 août

Cinéma en plein air au stade du Brotillon Renseignements à la Maison de quartier : 04 78 86 91 89

→ SAINT-GENIS LAVAL

5 juillet de 14h à 24h et 6 juillet de 10h à 18h

Entrée libre, 9 avenue Charles André Renseignements: 04 78 86 83 83

16 juillet à 21h

Concert gratuit de carillon à l'église, 4 place Coupat

→ SAINT-PRIEST

9 juillet à 21h30 et 11 juillet à 21h30

Roméo et Juliette » de Shakespeare par Cartoun Sardines

Château de Saint-Priest - 2 rue de l'Egalité Renseignements: 04 78 20 79 37

→ SALVAGNY

11 juillet

Passage du Tour de France

SATHONAY VILLAGE

20 au 27 juillet

Renseignements: 04 78 22 10 72

→ TASSIN

11 juillet

Passage du tour de France

VÉNISSIEUX

9 au 14 juillet

5° édition des « Fêtes Escales à Vénissieux »,

intitulée "En toute Fraternité"

Concerts, rencontres culturelles, débats mais aussi

moments simples et surprenants Renseignements: 04 72 50 69 04

VILLEURBANNE

né sous les étoiles à partir de 21h

1er juillet: Scooby-doo 3 juillet : L'Âge de glace 11 juillet : Spiderman 15 juillet : Le Boulet

21 juillet : Astérix et Obélix, mission Cléopâtre

4 août : Chicken run 5 août : Le Masque de Zorro Renseignements: 04 78 85 55 82

Sans oublier toutes les fêtes, tous les feux d'artifice et bals du 13 juillet dans les communes du Grand Lyon !!!



GRANDLYON INSOLITE BAINS PUBLICS SUR LES BERGES DU RHÔNE, 1904 (MUSÉE GADAGNE DE LA VILLE DE LYON)

+À VOTRE SERVICE

INFOTRAFIC

Ce site vous présente l'état du trafic dans le Grand Lyon avec les chantiers perturbants et les points noirs de la circulation. Numéro vert 0800 15 30 50 (Appel gratuit depuis un poste fixe) http://infotrafic.grandlyon.com

RECHERCHE DÉSESPÉPÉMENT

En fouillant dans votre sac, un objet tombe dans une bouche d'égouts... un numéro de téléphone pour le récupérer : 04 72 76 85 50

ALLO TCL

08 20 42 70 00 (12 centimes d'euro la minute)

CENTRE RÉGIONAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION ROUTIÈRE

04 72 81 57 33

SITE ÉCONOMIQUE DU GRAND LYON

http//eco.grandlyon.com

MILLÉNAIRE 3

Le Club « Millénaire3 » permet d'exprimer ses idées ou expériences : http://www.millenaire3.com

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Planification urbaine 04 78 63 43 43

+DÉCHETTERIES

CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR

Impasse du Tronchon 04 78 47 56 51

GENAS

Rue de l'égalité 04 78 90 64 03

LYON 7^E

12 Boulevard de l'artillerie 04 72 73 46 57

LYON 9^E

82 Avenue Sidoine Apollinaire 04 78 47 10 57

NEUVILLE-SUR-SAONE

Avenue des Frères Lumière 04 72 08 92 75

PIERRE-BENITE

Chemin de la gravière 04 72 39 21 87

RILLIEUX-LA-PAPE

Route de Fontaines 04 78 97 10 30

SAINT-GENIS-LES-OLLIERES

2 Avenue Louis Pradel 04 78 57 16 59

SAINT-PRIEST

Rue du Mâconnais 04 78 21 07 43

VAULX-EN-VELIN

15 Rue Mendès France 04 78 80 71 39

VENISSIEUX

Rue Jean Moulin 04 78 70 56 65

VILLEURBANNE

Rue Alfred Brinon 04 78 84 56 09

D'octobre à mars : du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h17h, samedi : 9h-17h. Fermeture dimanche et jours fériés D'avril à septembre : du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h,

samedi : 8h30-18h30. Fermeture dimanche et jours fériés